

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Feux en Haute-Mauricie

« **La communauté se sent présentement abandonnée par les autorités fédérales qui ne sont pas présentes sur les lieux.** »

-Jean-Yves Laforest

Shawinigan, le mercredi 2 juin 2010 – Le député de Saint-Maurice – Champlain, **Jean-Yves Laforest**, a interpellé aujourd'hui, lors de la période de questions, le Ministre des Affaires indiennes, Chuck Strahl, pour lui signifier vivement **qu'il est inadmissible que le gouvernement fédéral n'offre pas un réel soutien à la communauté atikamekw** de Wemotaci en Haute-Mauricie qui vit des moments pénibles suite aux violents feux de forêt sur leur territoire. Le député étant en communication étroite avec le chef de bande, monsieur Cocoo, est en **mesure d'affirmer que la communauté se sent présentement abandonnée par les autorités fédérales qui doivent être présentes sur les lieux de façon permanente**. La réintégration prochaine des citoyens de Wemotaci s'annonce difficile et nécessitera l'appui de plusieurs ministères fédéraux, tant sur le plan de la santé que sur des besoins de compensations reliées à leur évacuation et à la désignation de zone sinistrée qu'ils désirent obtenir.

Le député Jean-Yves Laforest est très sensible aux besoins des Atikamekws qui vivent une crise majeure et entend faire comprendre au gouvernement conservateur que des ressources immédiates sont requises sur le terrain. Des évaluations de salubrité devront être faites tant pour la nourriture que pour l'eau. De nombreuses personnes parmi les évacués vivent ces moments de façon très difficile sur le plan émotif et auront donc besoin de soutien psychologique. La réponse du Ministre précisant que le directeur régional du Ministère des Affaires indiennes s'était présenté à La Tuque n'est pas suffisante. La communauté a besoin de ressources humaines sur place en permanence.

Voici la transcription de la question de Jean-Yves Laforest suivi de la réponse des Conservateurs :

M. Jean-Yves Laforest (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, en raison des feux de forêt qui menacent, 1 300 Atikamekw de Wemotaci sont toujours déplacés. La réintégration de la communauté s'annonce difficile puisqu'elle fait face à de graves problèmes de salubrité, de réapprovisionnement en nourriture et en eau potable, d'accès à l'électricité et à des ressources psychosociales. Il est inadmissible qu'aucun haut fonctionnaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ne soit déjà présent sur place pour appuyer cette communauté durement affectée.

Qu'attend le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pour dépêcher un haut fonctionnaire sur les lieux plutôt que d'attendre passivement les demandes comme il l'a fait jusqu'à maintenant?

Hon. Chuck Strahl (Minister of Indian Affairs and Northern Development, Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians and Minister of the Canadian Northern Economic Development Agency, CPC): Mr. Speaker, that is simply not true. Not only are we working closely with the Province of Quebec, which has control of the evacuation situation and the moving of people out of harm's way, but early this week, Monday of this week, my regional director was in the region, meeting with chiefs and the local officials. My senior staff members have been talking to the chiefs and leaders in the communities. We are working hand in hand with the provincial government to ensure that this very desperate situation is handled as best as possible. Hopefully, the rains that we had last night will allow us to get those people back in the communities very soon.

M. Jean-Yves Laforest (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, ce sont les sinistrés qui ont besoin d'être appuyés par des autorités fédérales. Toute la communauté qui a été déplacée est nerveuse et incertaine. De cela, le ministre n'en parle pas. Le ministre doit agir rapidement et donner son appui aux chefs de bande. C'est ce qu'ils veulent.

Est-ce que le ministre s'engage à soutenir la communauté de Wemotaci et son chef dans leurs démarches, notamment celle de déclarer leur territoire zone sinistrée?

Hon. Chuck Strahl (Minister of Indian Affairs and Northern Development, Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians and Minister of the Canadian Northern Economic Development Agency, CPC): Mr. Speaker, I did see that article in the paper of course declaring an area a disaster area as an American way of dealing with a disaster. We do not do that in Canada.

We work with our provincial partners who have emergency preparedness plans in place which kicked in the moment that this forest fire started. This fire moved 24 kilometres in 24 hours, the plan kicked in, people were evacuated to safety as they should be. The plan worked perfectly well.

I have already offered through the regional director general, my senior staff, and I will say this again publicly, of course all the help that we can extend to the chief and council we will make sure that we do all that is necessary to protect them and the community.

- 30 -

Renseignements :

**Amélie Désaulniers Gélinas
Responsable des communications
Saint-Maurice – Champlain
Téléphone : 819-538-5291
Cellulaire : 418-366-1082**